

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

**DECRET N° 100/ 63 DU 3 AVRIL 2017 PORTANT NOMINATION  
D'UN HAUT CADRE AU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI**

---

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n° 100/163 du 24 mai 2015 portant Réorganisation du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale ;

Vu le Décret n°100/29 du 18 septembre 2015 portant Révision du Décret n° 100/125 du 19 avril 2012 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Sur proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi ;

**DECRETE :**

**Article 1** : Est nommée Directeur Général de la Fonction Publique au Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi :

**Madame Nadine NIMBABAZI.**

**Article 2** : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

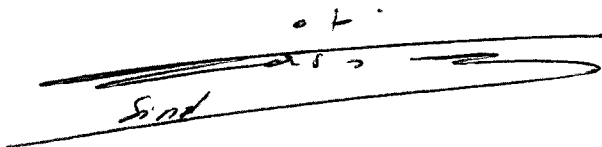
**Article 3** : Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 3 avril 2017,

Pierre NKURUNZIZA.

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER VICE-PRESIDENT  
DE LA REPUBLIQUE,

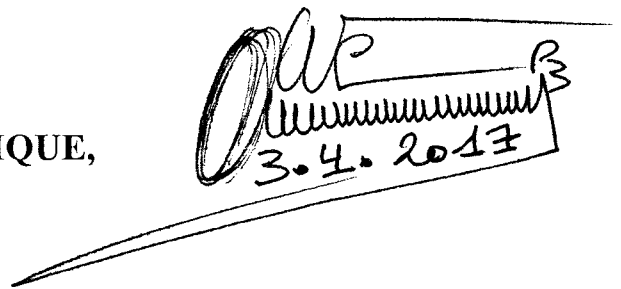
Handwritten signature of Gaston Sindimwo, consisting of several horizontal strokes and the name 'Sind' written below.

Gaston SINDIMWO.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI,

Handwritten signature of Félix Mpozeriniga, featuring a stylized, cursive script.

Félix MPOZERINIGA.

Handwritten signature of Pierre Nkurunziza, including a large initial 'PN', a series of horizontal lines, and the date '3.4.2017' written below.